



DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 04 avril 2024

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 avril 2024**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES, LAFOURCADE (a procuration pour M. DELAS), Mme REBECHE, M. GOSSELIN, Mmes COURROS (a procuration pour M. DAUBA), ZELLER (a procuration pour Mme LAPORTE), M. DARRIBEYROS, Mme THIEBLIN, M. BRUEY, Mmes CHAPUIS, GARBAY, M. FAUVEL (a procuration pour Mme GORGES-LANDES), Mmes PARTOUCHE-SEBBAN, HERDUAL, DEGOS (a procuration pour Mme GARRIDO), MM. LAMOTHE, DUBOS.

Étaient excusés : M. DAUBA (a donné procuration à Mme COURROS), Mme LAPORTE (a donné procuration à Mme ZELLER), MM. DELAS (a donné procuration à M. LAFOURCADE), MAULNY, Mmes GORGES-LANDES (a donné procuration à M. FAUVEL), GARRIDO (a donné procuration à Mme DEGOS).

Un scrutin a eu lieu, M. DARRIBEYROS a été élu(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n°8 Bis

DELIBERATION

Abroge et remplace la Délibération C8- ALSH – Séjours de 2024 du 10 avril 2024

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Ville de TARTAS – ALSH – Séjours de 2024

Comme chaque année, l'Accueil de Loisirs propose des séjours pour toutes les tranches d'âge sur les vacances de printemps et d'été.

Il est proposé à notre assemblée d'appliquer aux familles selon leur Quotient Familial (QF), les tarifs suivants qui sont calculés en fonction du coût des différents séjours (comprenant les transports, l'hébergement, les repas et les activités) :

Il est proposé à notre assemblée de prendre en compte les séjours au titre de l'année 2024, comme suit :

PRINTEMPS 2024

Situation : LE CENTRE DE VACANCES STATION DE PLEINE NATURE, à Pissos dans un cadre naturel avec hébergements en dur et pension complète du mardi soir au jeudi.

Adresse : Centre d'Hébergement La Tauleyre, 1170 route de Sore, 40410 Pissos

Date : du mardi 16 au jeudi 18 avril 2024.

Au départ du centre de loisirs de Tartas, 512 rue des violettes jusqu'à l'arrivée au centre de vacances, 1170 route de Sore, 40410 Pissos.

Public : Il concerne les enfants de 8 à 11 ans.

Le mini séjour comprend 16 places.

Il sera encadré sur place par deux animateurs diplômés.

Transport : Aller et retour en minibus 1 heure de trajet.

Activités : Course d'orientation, Accrobranches, Balade VTT et Défis aventure.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.

**Le tarif :**

MINI SEJOUR PISSOS - du 16 au 18 Avril 2024			
<i>Quotient familial</i>	<i>Prix du séjour</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Reste à charges des familles</i>
QF<357€	160 €	15%	24,00 €
357,01€<QF<449€	160 €	20%	32,00 €
449,01€<QF<621€	160 €	30%	48,00 €
621,01€<QF<794€	160 €	42%	67,20 €
794,01€<QF<820€	160 €	55%	88,00 €
820,01€<QF<1000€	160 €	70%	112,00 €
QF>1000€	160 €	100%	160,00 €

ETE 2024

Situation : LE CENTRE DE VACANCES SÉJOUR ATLANTIQUE située à Seignosse dans un cadre naturel avec hébergements en dur et pension complète du lundi soir au vendredi (goûter).

Adresse : 9 avenue Jean Moulin, 40510 Seignosse

Date : du lundi 22 au 26 juillet 2024

Au départ du centre de loisirs de Tartas, 512 rue des violettes jusqu'à l'arrivée au centre de vacances, 9 avenue Jean Moulin à Seignosse.

Public : Il concerne les enfants âgés de 9 à 11 ans.

Le mini séjour comprend 14 places.

Il sera encadré sur place par deux animateurs diplômés.

Transport : Aller et retour en minibus 1 heure de trajet.

Activités : 3 séances de Surf encadrées par des professionnels, 1 initiation pelote basque, 1 balade sophrologie dans la forêt landaise.

Le tarif :

MINI SEJOUR SEIGNOSSE - du 22 au 26 Juillet 2024			
<i>Quotient familial</i>	<i>Prix du séjour</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Reste à charges des familles</i>
QF<357€	385 €	15%	57,75 €
357,01€<QF<449€	385 €	20%	77,00 €
449,01€<QF<621€	385 €	30%	115,50 €
621,01€<QF<794€	385 €	42%	161,70 €
794,01€<QF<820€	385 €	55%	211,75 €
820,01€<QF<1000€	385 €	70%	269,50 €
QF>1000€	385 €	100%	385,00 €

.../...

Il est proposé à notre assemblée :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



..... d'autoriser M. le Maire à la signature de tout document,
..... de préciser que les crédits sont prévus au budget.

Après en avoir délibéré

Où l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tout document.

PRECISE que les crédits sont prévus au budget.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance

Paul DARRIBES ROS

Le Maire,

Jean François BROQUÈRES